



Bessancourt!

PEDT

**Projet Éducatif
Territorial**

2024 - 2027



Projet Éducatif Territorial - 2024 - 2027

Introduction :

Le PEdT c'est quoi ?

Un enfant c'est quoi ?

1- DIAGNOSTIC

1. Présentation de la ville

a. Analyse

b. Les acteurs du PEdT

c. Les services de la ville

d. Atouts et contraintes du territoire

2- BILAN DU PEDT 2021 - 2024 ET PERSPECTIVE

1. L'histoire du PEDT

2. Le bilan

3. Perspectives du fonctionnement

3- CONTENU DU PEDT 2024 - 2027

1. Les axes 2024 - 2027

2. Les perspectives

3. Le plan mercredi

LE PEdT, C'EST QUOI ?

Le PEdT montre l'ambition de la commune en matière éducative. Celle-ci est la feuille de route pour l'ensemble de la communauté éducative qui participe à la vie de l'enfant sur la collectivité.

Le projet éducatif territorial, PEdT est un outil simple et pratique au service de la réussite des enfants et de l'attractivité des territoires. Le PEdT est un projet conçu dans l'intérêt de l'enfant. C'est un cadre qui permet à l'ensemble des acteurs éducatifs de coordonner leurs actions de manière à respecter au mieux les rythmes, les besoins et les aspirations de chaque enfant. La diversité des acteurs et les situations pédagogiques multiplient les possibilités pour les enfants de s'épanouir en acquérant différents savoirs, savoir-faire et savoir-être.

Le PEdT encourage l'implication de tous les acteurs et notamment des familles dans le parcours éducatif de leurs enfants. La parole est donnée aux parents et à leurs représentants par leur participation au comité de pilotage et aux groupes de travail.

Il définit les modalités d'information, de participation voire d'implication des familles en ce qui concerne les activités périscolaires. Des parents détenteurs de savoir-faire particuliers peuvent également être mobilisés pour intervenir lors d'évènements.

Le PEdT dynamise la vie associative culturelle, sportive et citoyenne de la ville. Il permet de vivifier le tissu associatif et les bénévoles afin de créer des interventions sur les temps scolaires et périscolaires. Le PEdT crée le lien entre associations et acteurs afin d'élaborer des projets collectifs.

Le développement de ce tissu sera l'un des objectifs de ce nouveau projet.

Le PEdT promeut la politique d'inclusion des enfants porteurs de handicap, qui permet la mise en place de temps d'échanges et d'activités de sensibilisation des enfants au handicap.

Il favorise le développement des loisirs pour tous et contribue au partage des valeurs de la République et à la culture du vivre ensemble. Le PEdT initie une démarche collective en faveur de la mixité des publics qui permet à tous les participants de faire l'apprentissage de la solidarité dans le respect de la diversité et des différences. Le PEdT permet la mise en place d'activités participatives qui favorisent l'implication des enfants pour construire des espaces favorables à l'échange et au vivre ensemble. Ces activités visent l'acquisition de l'expérience de la rencontre, de l'ouverture culturelle et de la mixité pour faire vivre et partager les pratiques de la citoyenneté.

UN ENFANT, C'EST QUI ?

L'enfant ne se construit pas seul. La vie de famille, l'école, les accueils de loisirs, les associations, les clubs sportifs ou artistiques, les séjours de vacances sont autant de lieux où il se construit. Les adultes qui l'accompagnent et l'aident à grandir et à se développer intellectuellement et socialement, les camarades qu'il côtoie sont les relais qui feront de lui un adulte épanoui et accompli. Seul un travail en concertation entre tous les acteurs éducatifs permettra de donner une cohérence dans son éducation.

Il cherche à s'accomplir en tant que tel. On peut considérer que ses besoins sont hiérarchisés en cohérence avec la pyramide de Maslow : besoins physiologiques, de sécurité (morale, affective et physique), d'appartenance, de reconnaissance et d'accomplissement personnel. Chaque élément, dépend des autres pour maintenir l'équilibre de la pyramide. L'ensemble constituant le bien-être ou l'accomplissement, représente l'intégralité des éléments qui sont pris en compte pour atteindre cet objectif.

Il est important que l'offre éducative proposée dans les temps périscolaires et extrascolaires soit définie en articulation et en concertation avec les projets d'école. Cela n'est possible que si tous les acteurs qui concourent à l'éducation de l'enfant qui interviennent sur les différents temps travaillent ensemble et coopèrent à des projets communs. Ainsi, l'offre pédagogique devient plurielle, complémentaire, enrichie et cohérente. Elle permettra d'éveiller, d'éduquer l'enfant avec plusieurs approches autour d'un même thème.

Longtemps préservé grâce à l'activité du maraîchage présent depuis une centaine d'années sur le territoire, l'espace agricole s'étend sur 630 ha ; de la butte de Montmorency à la plaine agricole de Pierrelaye-Bessancourt (près de 320 ha).

Bessancourt est riche d'un important réseau de sentes mis en perspective grâce à un parcours permettant de les découvrir.

La ville est située à l'extrême nord-ouest de la vallée de Montmorency, à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Paris, aux confins des forêts de Montmorency et de L'Isle-Adam. La commune se trouve à 12 km de la préfecture de Cergy-Pontoise et à 25 km de Paris.

Commune du département du Val-d'Oise et de la communauté d'agglomération Val Parisis, Bessancourt est située sur le canton de Taverny.

Les communes limitrophes sont : Pierrelaye à l'ouest, Frépillon au nord, Taverny au sud-est, Méry-sur-Oise au nord-ouest et Beauchamp par une pointe entre Taverny et Pierrelaye. Bessancourt entre dans la communauté d'agglomération du Parisis en 2013.

En janvier 2013, Bessancourt intègre l'agglomération du Parisis, (10 communes), qui devient ensuite depuis le 1er janvier 2016, celle de « Val Parisis » composée de 15 communes, née de la fusion des communautés d'agglomération du Parisis et de Val-et-Forêt, étendue à la commune de Frépillon.

Dans le cadre de sa démarche de coopération décentralisée initiée en 2004, la ville est impliquée dans différentes actions avec des communes de pays divers :

- HOLMES-CHAPEL, au Royaume-Uni, dans le cadre d'un jumelage,
- ZE au Bénin
- SÃO JOÃO DA PESQUEIRA au Portugal,
- AHFIR au Maroc depuis janvier 2018, grâce à des échanges culturels et solidaires.

Évolution et structure de la population en 2019

Commune de Bessancourt (95060)

POP T0 - Population par grandes tranches d'âges

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	7 219	100,0	6 591	100,0	7 878	100,0
0 à 14 ans	1 370	19,0	1 266	19,2	1 512	19,2
15 à 29 ans	1 610	22,3	1 141	17,3	1 438	18,3
30 à 44 ans	1 545	21,4	1 304	19,8	1 566	19,9
45 à 59 ans	1 564	21,7	1 538	23,3	1 706	21,7
60 à 74 ans	738	10,2	878	13,3	1 116	14,2
75 ans ou plus	393	5,4	465	7,1	539	6,8

Sources : Insee, RP2008, RP2013 et RP2019, exploitations principales, géographie au 01/01/2022.

Bessancourt est une ville de 8 172 habitants avec une population qui augmente petit à petit. D'après le document ci-dessus, nous pouvons en effet constater qu'en 2008, 22,3% de la population était des jeunes entre 15 et 29 ans soit la tranche dominante à cette période, or en 2019 la tendance s'est inversée ils sont passés à 18,3% et les 45 – 59 ans ont pris l'avantage avec 21,7 %

La part des enfants de moins de 15 ans reste stable à 19 %

POP T6 - Population de 15 ans ou plus par sexe, âge et catégorie socioprofessionnelle en 2019

	Hommes	Femmes	Part en % de la population âgée de		
			15 à 24 ans	25 à 54 ans	55 ans ou +
Ensemble	3 139	3 347	100,0	100,0	100,0
Agriculteurs exploitants	0	0	0,0	0,0	0,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	155	65	1,7	5,2	1,6
Cadres et professions intellectuelles supérieures	533	373	2,2	21,3	8,7
Professions intermédiaires	555	686	10,6	30,5	6,8
Employés	332	679	11,1	21,6	9,1
Ouvriers	485	92	6,7	13,2	3,8
Retraités	667	816	0,0	0,2	63,7
Autres personnes sans activité professionnelle	411	637	67,6	8,0	6,3

Source : Insee, RP2019 exploitation complémentaire, géographie au 01/01/2022.

On observe à travers ce tableau que plus des 2/3 des 15 – 24 ans ne travaillent pas. Ils sont donc potentiellement en études ou en recherche d'emploi.

Dans l'ensemble de la population, après les retraités, les métiers les plus exercés proviennent de la classe des professions intermédiaires (ce qui est valable autant pour les hommes que les femmes).

LOG T3 - Résidences principales selon le nombre de pièces

	2008	%	2013	%	2019	%
Ensemble	2 485	100,0	2 655	100,0	3 137	100,0
1 pièce	122	4,9	133	5,0	151	4,8
2 pièces	208	8,4	268	10,1	387	12,3
3 pièces	439	17,7	428	16,1	569	18,1
4 pièces	620	25,0	707	26,6	700	22,3
5 pièces ou plus	1 096	44,1	1 119	42,1	1 329	42,4

On observe une lente augmentation du nombre de logement, en lien à l'augmentation du nombre d'habitants.

Parmi ces logements, 95% environ sont des résidences principales, pour presque 70 % des maisons. Mais surtout, 42,4 % des logements sont des T5 ou plus.

A Retenir

Environ 8 000 habitants, dont 19.5 % de - 15 ans et 38 % de - 30 ans, ce qui est sensiblement égal à la moyenne départementale.

Une variation de population très supérieure à la moyenne départementale (+ 3 % VS + 0,6%)
Un revenu médian de 26 200 €, supérieur à la moyenne départementale. un taux de pauvreté limité à 8 % et un taux de chômage inférieur à 11 % La CSP majoritaire sont les professions intermédiaires. Plus d'un tiers des + 15 ans sont diplômés de l'enseignement supérieur, ce qui est conforme à la moyenne départementale.

Plus du tiers des ménages est composé de couples avec 1 (26%) ou 2 (22%) enfants, vivants majoritairement (42%) dans des logements de 5 pièces ou plus. 86 % des ménages possèdent au moins un véhicule

Les familles monoparentales représentent moins de 12 % des foyers.

Qu'en Déduisons - Nous ?

Les petits bessancourtois vivent dans des familles installées confortablement, les enfants ont de l'espace pour s'épanouir et la possibilité d'être conduits à des activités éloignées de leur domicile. Les besoins d'accueil éducatif vont aller en s'accroissant.

b/ Les acteurs du PEDT

Le PEDT est le fruit de la collaboration entre les différents acteurs de la communauté éducative. Tous œuvrent pour le bien de l'enfant. Le PEDT ne peut vivre que par ses acteurs. Ils sont une part indiscutable du public partie prenante du projet. Les adultes intervenants dans ce cadre sont tous au service des enfants, quel que soit leur rôle dans la vie de ces derniers.

En fonction des différents temps de la journée, l'enfant change d'adulte référent. Ce sont ces adultes qui sont les acteurs éducatifs de ce projet, chacun à sa mesure.

- Les parents sont responsables de l'éducation de leurs enfants. Ils œuvrent principalement lors du temps familial. Ils sont partie prenante dans la réussite scolaire de leurs enfants en assurant le relais des apprentissages de l'école, mais également par l'intérêt qu'ils portent à la vie de l'école, à son fonctionnement, au suivi des leçons, au dialogue qu'ils entretiennent avec l'équipe éducative. Parents d'élèves ou parents représentants élus, tous jouent un rôle essentiel dans la réussite des enfants à l'école.

Les professionnels qui entourent les enfants, apportent et enrichissent le PEDT, chacun par sa spécialité technique, et par sa valeur ajoutée, toutes complémentaires. Tous ces professionnels œuvrent dans l'unique intérêt de l'enfant afin de favoriser son éveil et son épanouissement :

- Enseignants et directeurs d'écoles
 - AISEM
- animateurs et responsables périscolaires
 - AESH
 - Médecin scolaire
 - Educateurs sportifs
 - Intervenants (...).

Durant le temps extrascolaire, de nombreux enfants ont la chance de participer régulièrement à des activités proposées par les associations. Le large tissu associatif permet aux enfants de s'épanouir dans une discipline de leur choix, de découvrir des pratiques variées, de s'intégrer dans des groupes différents de ceux de l'école et de s'investir, quand ils grandissent dans la vie de l'association et de ce fait dans la vie de la ville.

Sans la participation de tous ces acteurs, le PEDT ne pourrait vivre et évoluer au fur et à mesure des besoins des enfants et des changements de la société.

c/ Les services de la ville

Petite enfance :

a) La Petite Enfance : LA MAISON DONALD WINNICOTT, un multi accueil collectif et familial

L'ACCUEIL COLLECTIF :

Les enfants sont répartis en deux sections : Les petits moyens et les moyens grands du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Le personnel est composé :

- d'une directrice EJE,
- d'une adjointe-infirmière-puéricultrice et de
- 3 professionnelles par section.
- 3 auxiliaires de puériculture et 4 CAP petite enfance

· 1 agent de restauration, chargée de l'intendance (accueil à la livraison des repas le matin, entretien du linge, préparation des repas, de la salle de repas, aide à la prise des repas, nettoyage de la salle de repas, entretien des locaux en matinée avant l'ouverture).

L'ACCUEIL FAMILIAL :

La crèche familiale est composée de :

- Une Directrice, coordinatrice (Infirmière Puéricultrice cadre de santé),
- Une directrice adjointe (EJE),
- 2 assistantes maternelles

La crèche est ouverte du lundi au vendredi de 7h00 à 19h00

Un médecin pédiatre et une psychologue complètent l'équipe sous forme de temps de travail incomplet.

Des passerelles entre les services permettent de proposer des places aux familles :

Le multi accueil : Collectif ou familial

Crèche privée IFAC

Cette offre d'accueil étendue, permet de mieux répondre à la demande des familles.

Une assistante administrative accueille les usagers et est chargée de tout le travail de suivi des dossiers et de la facturation des familles dont les enfants sont accueillis.

Des actions sont mises en place pour les enfants accueillis en accueil collectif ou en accueil familial :

- Éveil musical 2x/mois auprès de tous les enfants
- Jardin d'éveil pour les enfants de l'accueil familial à partir de l'âge de 18 mois/2 ans
 - Intervenants extérieurs pour des spectacles ponctuels
- Participation aux projets transversaux sur la Ville : Fête de la science, Nuit de la lecture, Fête du jeu...
 - Sensibilisation du personnel à la langue des signes
 - Actions de formation des équipes avec le médecin et la psychologue petite enfance
- Actualisation du règlement de fonctionnement et du projet éducatif et social de la Maison de la Petite Enfance.

LE PCPE (Point Conseil Petite Enfance)

Le Point Conseil Petite Enfance a démarré en 2019 en organisant deux réunions collectives dans l'année :
1 en avril et 1 en octobre.

C'est un lieu d'information à destination des futurs parents recherchant un mode d'accueil pour leur enfant afin de mieux concilier vie familiale et vie professionnelle.

Ces réunions sont organisées par la Ville en partenariat avec la CAF et le Conseil Départemental. Des rendez-vous ciblés avec les familles peuvent être proposés à l'issue de la réunion afin d'affiner leurs possibilités de recevoir des prestations CAF en lien avec le mode d'accueil choisi.

Une nouvelle organisation s'est mise en place en 2020 pour des rencontres en semi-collectif à la MDPE à raison d'une fois par mois pour 6 /8 parents. Ce type de rencontre favorise le partage de questionnements et d'expériences des parents et futurs parents. L'organisation au sein de la MDPE est également plus simple (pas de réservation de salle, de matériel, etc.).

Les projets pour la prochaine période de conventionnement :

- Poursuivre le projet de professionnalisation (formation continue, groupes de paroles avec des intervenants de spécialités divers (médecin, psychomotricien, juriste, etc.).
- Développer la communication des activités et de la vie du RAM pour une meilleure visibilité de l'accueil individuel et des actions du RAM (ex : journal du RAM, publications sur site de la ville et réseaux sociaux, etc.)
- Développer les échanges avec les familles dont les enfants fréquentent le Ram (livret souvenirs avant l'entrée à l'école maternelle, invitation aux festivités, etc.)
- Projet de psychomotricité dans un espace adapté (salle motricité des écoles ou gymnase municipal)
 - Développer le système de prêts de documents : revues professionnels, livres, etc.

LE LIEU D'ACCUEIL PARENT ENFANT

Le Lieu d'Accueil Parent Enfant (LAEP) est ouvert les mardis et les jeudis. Il est installé dans la Maison Donald Winnicott, dans un espace de jeux aménagé pour accueillir les jeunes enfants.

C'est un lieu de soutien à la parentalité, visant à permettre, pour certains parents, de sortir de leur isolement, de jouer ou d'observer leur enfant en train de jouer ou d'échanger avec les autres adultes présents.

Chaque famille qui se présente est libre de venir et de repartir à l'heure qui lui convient. Les enfants ont entre 2 mois et demi et 4 ans.

L'accès à cet espace de jeux, de rencontres et d'échanges est gratuit, sans inscription au préalable et anonyme.

Deux accueillantes sont présentes à chaque séance.

L'équipe d'accueillantes participe au forum des associations en septembre, ce qui permet d'aller à la rencontre des parents de jeunes enfants et des futurs parents.

L'ACCUEIL DES FAMILLES EN DIFFICULTE

Une vingtaine de familles en insertion sont accueillies chaque année représentant un peu plus de 20% des familles accueillies à la Maison de la Petite Enfance.

Les familles en difficulté ne sont pas seulement des familles bénéficiant des minimas sociaux et/ou sans emploi.

L'équipe de professionnelles de la Maison Donald Winnicott (accueil collectif et accueil familial) doit faire face à des situations de familles monoparentales, avec un épuisement maternel, et à des situations de familles dont le contexte social s'est dégradé.

Un travail partenarial avec la PMI et le SSD, est réalisé dans un objectif de prévention et de soutien à la parentalité.

Une convention a été signée avec la CAF du Val d'Oise en 2022 afin de soutenir financièrement cette démarche.

Enfance :

La ville de Bessancourt compte actuellement sur son territoire trois groupes scolaires (Saint-Exupéry, Lamartine et Simone Veil), composés d'une école élémentaire et d'une école maternelle.

- Le groupe scolaire Saint-Exupéry, situé à proximité de la gare, a une capacité d'accueil :
École maternelle : 147 enfants
École Élémentaire : 262 enfants

- L'école Primaire Lamartine, située au sein du quartier des Brosses et Malais, a une capacité d'accueil de 360 enfants

- L'école Primaire Simone Veil dans l'Eco-Quartier : la ZAC des meuniers, située derrière la voie de chemin de fer, a une capacité d'accueil de 360 enfants.

Toutes les classes élémentaires sont équipées :

- d'un écran numérique accompagné d'un ordinateur portable par enseignant,
- de tablettes numériques

a- Une organisation au service de l'enfant

Journée Scolaire / périscolaire

Les mercredis

- Accueil du matin

- 7h15/8h20

- École

- 8h30/11h30

- Pause méridienne

- 11h30/13h30

- École

- 13h30/16h30

- Accueil du soir

- accueil: 16h30/19h

- Études: 16h30/18h

- o Les accueils à la journée

Accueil du matin : 07h15 - 09h15

09h15 - 17h00

Accueil du soir : 17h00 - 19h00

- o Les accueils le mercredi demi-journée

La municipalité a mis en place plusieurs possibilités à la demi-journée.

- Matin : 7h15 - 11h30

- Matin + repas : 7h15 - 13h30

- Repas + après-midi : 11h30 - 19h00

- Après-midi : 13h30 - 19h00

Journée extrascolaire : Les vacances scolaires

- Accueil du matin

- 7h15/9h15

- Accueil de loisirs

Journée complète

- Accueil du soir

- 17h00/19h00

Le temps scolaire

La ville propose une offre éducative artistique et culturelle riche, par la participation d'intervenants municipaux professionnels (éducateurs sportifs, agents de la médiathèque, ludothèque).

Les activités sportives sont partagées entre les services de la ville et par les maîtres-nageurs du Val Paris pour la natation. Les séances de natation sont proposées à tous les enfants d'élémentaire. Une équipe d'éducateurs territoriaux des activités physiques et sportives (ETAPS), en concertation avec le conseiller pédagogique et les enseignants, propose et réalise des interventions ayant pour objectifs de véhiculer les valeurs du sport et d'accompagner les enfants dans leur développement.

Les activités culturelles sont présentes dans toutes les écoles. Les structures municipales et les intervenants animent des séances d'enseignement culturel, en classe, pour les élèves en présence de leur enseignant.

Des classes orchestres sont organisées sur l'école Lamartine avec la participation des groupes scolaires Simone Veil et Saint-Exupéry.

En partenariat avec l'Education Nationale la classe orchestre, permet à quatre-vingt-dix enfants chaque année de découvrir la pratique instrumentale à travers une méthode basée sur la transmission orale. Cette démarche s'inscrit dans la volonté qu'a la municipalité de faire de l'accès à la culture un enjeu important de sa politique.

La médiathèque propose des cycles d'interventions pour les enfants et ouvre également ses portes aux classes, pour toutes les activités liées aux livres et informent les enfants du fonctionnement des médiathèques.

Le service enfance a également la charge financière des écoles maternelles et élémentaires. A la demande des enseignants, chaque école passe les commandes de matériel en fonction du budget alloué

à 100% par la collectivité. Les achats concernent les fournitures scolaires, les livres, le matériel pédagogique, le mobilier mais également la participation aux livres de Noël et aux sorties scolaires.

La ville offre à tous les enfants de maternelle un livre en cadeau lors des fêtes de fin d'année, mais également un dictionnaire à destination des CP et une calculatrice pour les CM2 pour marquer ces étapes.

La ville met en place une enveloppe pour les appels à projet des écoles afin de les soutenir dans leurs initiatives et innovations pédagogiques futures.

☒ Le Conseil Municipal des Enfants : créé en 2010, le CME permet de faire découvrir à de jeunes enfants la politique locale de Bessancourt. Il vise également à impliquer et sensibiliser les enfants dans les projets de la ville.

Cette instance regroupe aujourd'hui 24 enfants, âgés de 9 à 12 ans. Leur rôle est de représenter les enfants bessancourtois et d'être le relais entre les projets mis en œuvre par la ville et les jeunes. Le travail de ces enfants élus est organisé en trois commissions : sports/loisirs, environnement/cadre de vie, et enfin santé/solidarité/sécurité.

Les activités encadrées le mercredi et pendant les vacances scolaires sont déclarées en accueil de loisirs auprès de la SDJES. Cette déclaration contraint la ville à des taux d'encadrement, aux qualifications des encadrants, et à la rédaction de projets pédagogiques. Les activités extrascolaires sont des services facultatifs. Ils relèvent exclusivement de la volonté municipale. À Bessancourt, le choix est de se conformer aux prérogatives de Code de l'Action Sociale et des Familles en matière d'accueil d'enfants mineurs lors des temps extrascolaires.

La ville forme ses agents au travers de formations diplômantes tels que le BPJEPS, CPJEPS, BAFD, BAFA, mais également de formations qualifiantes (PSCI, formations sur l'accueil des enfants, le handicap..) et en collaboration avec le CNFPT.

Les animateurs référents handicap, bénéficient de formations financées par la ville. Ils apportent des outils aux animateurs de la ville, qui accueillent des enfants porteurs de handicap sur leur structure et le suivi administratif.

Les accueils de loisirs répondent au « plan mercredi ». L'idée étant de mettre en place des ateliers via les partenaires, associations, intervenants afin de faire du mercredi un temps de réussite et d'épanouissement pour l'enfant.

Les activités du mercredi matin entrant dans le cadre du Plan Mercredi qui vise à atteindre les objectifs suivants :

- Renforcer la qualité des offres périscolaires,
- Intégrer des activités à caractère éducatif le mercredi
 - Favoriser l'accès à la culture,
 - Réduire les inégalités.

Pour se faire, la commune de Bessancourt a proposé cette année les activités ci-dessous :

- Heure du conte
- Arts plastiques
 - Ludothèque
 - Chant
- Jeux de ballons
- Jardinage - Composte
 - Danse
 - Relaxation
- Graine de photographe
 - Eveil musical
 - Citoyenneté
 - Théâtre
 - Couture

Le service des sports

Pendant la période des vacances scolaires, le service des Sports organise des stages multisports destinés à deux tranches d'âge distinctes : les 6/11 ans et 12/17 ans.

Cela a pour objectif de permettre aux enfants et adolescents qui ne partent pas en vacances de bénéficier d'activités sportives et de loisirs.

Le projet Demos

Le projet Demos (Dispositif d'éducation musicale et orchestrale à vocation sociale) est un projet de démocratisation culturelle.

Demos s'attache à favoriser l'accès à la musique classique par la pratique instrumentale en orchestre. Le dispositif doit sa réussite notamment à un encadrement éducatif adapté, à la coopération entre acteurs de la culture et acteurs du champ social, au développement d'une pédagogie collective spécifique et à la formation continue des intervenants.

Initié et coordonné par la Cité de la musique - Philharmonie de Paris, Demos se déploie sur le territoire national grâce à des partenariats avec les collectivités territoriales.

Le service culturel

La micro-folie

Ouvert depuis septembre 2023, la Micro-Folie, s'adresse à tous les publics.

Dispositif de politique culturelle porté par le Ministère de la Culture et coordonné par la Villette, le concept de Micro-Folie a été créé pour permettre aux publics éloignés de la culture de s'en rapprocher par le biais, notamment, du numérique.

La Micro-Folie est située dans l'éco quartier et permettra au public, en premier lieu le jeune public, de se rapprocher de la culture. Grâce aux différents espaces qui composeront notre Micro-Folie, un Musée numérique, un FabLab, un espace de convivialité, l'objectif premier sera de donner accès aux jeunes, de 3 à 25 ans, aux œuvres des grandes institutions nationales et internationales (Centre Pompidou, Château de Versailles, Cité de la Musique, Festival d'Avignon, Musée du Louvre, Institut du Monde Arabe, Musée Picasso, Musée d'Orsay, Opéra de Paris, etc..)

Dans le cadre scolaire, périscolaire, et familial, des ateliers adaptés seront proposés aux enfants de tous âges.

Créé en 2013, l'Espace Culturel Marc Steckar accueille chaque année plus de 160 élèves encadrés par onze professeurs et propose des actions culturelles régulières qui permettent aux élèves Bessancourtois de bénéficier d'initiations ou de présentations musicales.

Au fil des ans, l'école a fait évoluer la pratique collective pour qu'elle devienne le centre de son enseignement. Ainsi sont nés différents ensembles :

- Atelier de Musique amplifié
- Musique Jazz
- Musique Acoustique

Dès la première année, l'instrument est utilisé comme outil d'apprentissage des notes et des rythmes.

Les différents cursus

Eveil culturel : de 0 à 4 ans

L'objectif de ces séances est d'éveiller les plus petits au monde sonore et à la musique, de façon ludique, vivante et intuitive. La durée de chaque séance est de 45 minutes.

Initiation & Découverte Musicale

(Dès la moyenne section de la maternelle)

S'initier à la manipulation d'instruments de musique les plus complexes. Les groupes sont restreints à 6 enfants et les cours sont interactifs et dynamiques.

Chaque séance est une transition parfaite entre l'Éveil Musical et les cours instrumentaux individuels.

La Formation Musicale (Solfège) (Cycle 1, 2 & 3)

La formation musicale se pratique avec un instrument de musique de façon vivante en faisant le lien entre le solfège et l'instrument. Aussi, elle laisse libre cours à la créativité, avec l'appui de la MAO (musique assisté par ordinateur). Les élèves composent, improvisent, se libèrent de la partition et explorent une autre facette de la musique.

Les Pratiques Instrumentales

Chaque semaine est dispensée, par un professeur de musique, un cours individuel de 20, 30 ou 40 minutes.

Ces cours incluent :

- Les cordes : violon, guitare classique, électrique et basse.
- Les vents : flûte traversière, saxophone.
- Les percussions : batterie, djembé.
 - Le piano.
 - Le chant.

En plus d'une pratique collective complète des cours individuels des Ensembles sont proposés, ce qui renforce l'esprit d'appartenance à l'Espace Culturel et offre un moment convivial et motivant pour les participants.

L'Espace Marc Steekar comporte :

- Un Ensemble Jazz
- Un Ensemble de cordes
- Un Ensemble de guitares électriques (enfants et jeunes ados)
- Une chorale enfants/adultes

Chaque séance se déroule une fois par semaine sur une durée de deux heures

Les associations

Plus de 80 associations interviennent sur la ville dans de nombreux domaines suivants (sportif, culturel, scolaires). Financées et souvent hébergées par la ville, elles proposent un panel d'activités permettant à chacun de s'y épanouir.

Une ville et des écoles labellisées !

Chaque axe du PEDT découle d'une politique engagée et innovante.

La ville et les écoles de par leur investissement se sont vues décernées des labels :

- « Terre de Jeux 2024 » est un label qui valorise les territoires qui mettent plus le sport dans le quotidien de leurs habitants et s'engagent dans l'aventure des Jeux, quels que soient leur taille ou leurs moyens. 3 objectifs :
 - Une célébration ouverte, pour faire vivre à tous les émotions du sport et des jeux
 - Un héritage durable, pour changer le quotidien des Français grâce au sport
 - Un engagement inédit, pour donner au plus grand nombre la chance de vivre l'aventure des jeux, dès maintenant, partout en France
- Label 100% EAC est en cours de renouvellement par la DRAC Île-de-France. Le projet 100% EAC présenté s'inscrit dans la politique culturelle de la municipalité qui place l'accès à la culture pour tous comme grande priorité. Bessancourt a fait partie des 9 villes-pilotes associées au dispositif « 100%EAC » où tous les enfants bénéficient d'un parcours artistique et culturel cohérent et exigeant durant le temps de leur scolarité. Le 100%EAC repose sur trois piliers : il s'agit à la fois de développer les connaissances des enfants, la pratique artistique et la fréquentation des œuvres et des artistes.

Jeunesse :

Actuellement, la ville ne possède pas de service jeunesse. Mais son déploiement est en cours avec l'ouverture d'un service jeunesse à partir de janvier 2025.

d. Atouts et contraintes du territoire dans la mise en œuvre du projet

Atout :

Politique en faveur des familles précaires
Ateliers culturels en direction des scolaires
Coupon sport

Contraintes :

Une surpopulation scolaire dans l'éco quartier.

II - BILAN DU PEDT ET PERSPECTIVE

1- L'historique du PEDT

Le PEDT a permis la concertation, et l'échange autour de nombreux projets, réformes et organisations.
2021 – 2023 :

- Travail sur les actions menées sur le temps scolaire
- Travail autour des potagers et du compostage
- Continuation du plan mercredi
- Mise en place et sécurité dans le cadre du plan Vigipirate

2- Le bilan

Eléments quantitatifs

Evolution de la fréquentation moyenne (en nb d'enfants présents)

Mercredi :

2021 - 50 - 55

2022 - 65 - 60

2023 - 70 - 70

2024 St - 75 - 70

Vacances d'Automne:

2021 - 30 - 40

2022 - 40 - 45

2023 - 40 - 45

2024 - à venir

Vacances de Noël

2021 - 25 - 25

2022 - 30 - 30

2023 - 35 - 35

2024 - à venir

Vacances d'hiver :

2021 - 35 - 38

2022 - 40 - 40

2023 - 50 - 43

2024 - 45 - 30

vacances de Printemps

2021 - 36 - 32

2022 - 35 - 30

2023 - 45 - 40

2024 - 55 - 40

Vacances d'été - juillet :

2021 - 45 - 40

2022 - 50 - 48

2023 - 60 - 55

2024 - 60 - 55

Vacances d'été - août :

2021 - 20 - 20

2022 - 30 - 30

2023 - 35 - 30

2024 - 35 - 35

En rose les maternelles

En violet les élémentaires

Accord de concertation en préfecture
Date de mise en œuvre : 01/09/2024
Date de mise en œuvre : 01/09/2024

Un bilan qualitative auprès des acteurs :

L'avis des parents

Ils expriment une inquiétude quant à l'augmentation de la population (effectif/classe, accès aux soins, ..).
Les parents disent ne pas avoir eu connaissance du PEdT

L'avis des enfants

Les enfants déclarent avoir de nombreuses pratiques sportives (9/13 en maternelle et 13/16 en élémentaires), ils participent à des loisirs et partent en vacances en dehors de la commune.

Les enfants estiment sympathiques leurs relations avec les adultes.

De leurs paroles émane une prégnance des relations amicales qui peuvent rendre heureux.se ou malheureux.se.

Les attentes des enfants se caractérisent par l'envie d'être protégé, de faire du sport et de pratiquer des activités artistiques.

L'avis des agents municipaux

Les animateurs et AISEM estiment avoir un environnement de travail agréable, bien que les locaux et le matériel soient de fonctionnalité et qualité variables d'un site à l'autre (pb de restaurant scolaire et de toilettes).

Les agents souhaitent une structure de loisirs extra-scolaire unique.

A RETENIR

Les enjeux issus de la CTG :

Coordination des acteurs locaux

Développement d'actions éducatives, culturelles et de loisirs en direction des enfants et des jeunes

Structuration d'une offre riche et diversifiée

Les axes stratégiques issus du diagnostic qualitatif:

Améliorer le bien-être des enfants aux quotidiens (prévenance, prise en compte des besoins spécifiques aux maternels, protection contre le harcèlement, toilettes et cantine etc.)

Nécessité de déployer des actions Jeunesse

Nécessité de faire une communauté éducative (au delà de l'esprit d'équipe qui règne chez les agents municipaux)

Les pistes de projets issus du diagnostic qualitatif :

Citoyenneté (engagement, lutte contre les discriminations, prévention, ..).

Découvertes scientifiques et techniques

Développement de l'esprit critique

Développement du goût pour la lecture et l'écriture

Education à l'environnement et au Développement durablement

Pratiques physiques et sportives, en particulier en maternelle

Un enjeu transversal : la Communication

- Adapter la communication aux adolescent.es (réseaux sociaux)
- Améliorer la communication entre typologies de membres de la communauté éducative (portail famille, entre autres ; utilisation d'un outil commun ACM/culture/sports)

Points forts :

- Une forte participation des enfants aux activités péri et extrascolaires.
 - Une volonté de formation des agents
 - Une offre éducative diversifiée et de qualité

Points à améliorer :

- Une communication à développer pour mettre en valeur le travail des différents acteurs.
- Une difficulté pour les familles à effectuer les réservations de leurs enfants. Un travail fastidieux de rappel doit être réalisé chaque année pour rappeler aux parents l'importance des inscriptions.
- Une instabilité des équipes d'encadrement. La difficulté de recrutements reste importante et récurrente ces dernières années.
 - Une coordination entre tous les acteurs

3- Perspectives du fonctionnement

Les comités de pilotage

La volonté municipale est de porter un projet qui permette à tous les acteurs de s'investir dans l'éducation des enfants. Dans le projet, il est prévu de se réunir deux à trois fois par an pour aborder les sujets liés aux enfants.

La participation des parents d'élèves et des enseignants implique la mise en place de réunions. Tous les ans à la rentrée, les parents, les directions d'école et enseignants désignent leurs représentants respectifs.

Pour tous les comités de suivi, il est proposé un ordre du jour reprenant les sujets travaillés depuis le dernier comité, les prochains dossiers à travailler, les points à arbitrer et les dates à retenir.

Le comité de suivi se réunis 2 à 3 fois par an. Il a pour objectif de discuter, d'évoquer et d'échanger sur les points relatifs à l'organisation des services et les prestations éducatives de la ville avant leur présentation au conseil municipal.

Les groupes de travail

Chaque année, 2 à 3 thématiques sont définies. Chaque thématique organise 2 à 3 groupes de travail par an. Ce fonctionnement ralentit les avancées des projets mais permet de garder le lien entre les acteurs.

IV- CONTENU DU PEDT 24-27

Les objectifs éducatifs

Le PEDT définit trois objectifs généraux et des objectifs opérationnels pour les atteindre. Ci-dessous sont indiquées les actions réalisées pour atteindre ces objectifs et les difficultés rencontrées dans la réalisation.

1- Les axes éducatifs pour 2024-2027

Les valeurs défendues par les élus

La volonté de développer la confiance entre adultes, entre adultes et enfants, mais aussi la confiance en soi est mise en avant par les élu.es. Il s'agit aussi de remplacer la défiance.

La nécessité de renforcer la communauté éducative est apparue dans le diagnostic, les élu.es choisissent de l'orienter sur le partage d'expériences, entre acteurs, dans une perspective de co-éducation.

L'action éducative tendra à insuffler le sens de l'entraide, de la cohésion et de la solidarité. De même, l'éducation à la tolérance et à l'acceptation de la différence (dans le respect de règles communes), ainsi que l'acceptation des changements et transformations seront visées.

Le PEdT portera de façon transversale les questions de défense de l'environnement (Centre à ERE, Eco-écoles) et de (re)végétalisation des espaces publics qui marque le projet du mandat en cours.

Les élu.es insistent aussi sur la nécessité de faire partager des valeurs de la République.

1/ Améliorer le bien-être des enfants au quotidien

Pour cela nos objectifs sont :

- 1/ Développer le vivre-ensemble et le « collectif enfants » ; en favorisant notamment : la communication entre pairs, le développement de l'empathie et l'expression des émotions
- 2/ Développer les actions de prévention (écrans, harcèlement, ...) et sensibiliser à l'inclusion du handicap
- 3/ Augmenter les effectifs d'encadrement
- 4/ Revoir le fonctionnement du Temps du midi
- 5/ Rénover les lieux d'accueil pour que tous les équipements (espaces extérieurs et locaux) soient aussi agréables et fonctionnels

Nous pouvons le faire en ...

- 1/ Menant des projets coopératifs et en utilisant la Pédagogie décloisonnée :
Permettant aux enfants de décider des règles de vie (démarche d'acceptation, appropriation)
- 2/ Proposant des jeux de rôles, des jeux d'expressions et histoires
- 3/ Nommant des animateur.ices référent.es de groupes, qui suivent les enfants des temps péri-scolaires aux temps extra-scolaires
- 4/ Aménageant les salles
- 5/ Passant la composition des repas de 4 à 3 plats
- 6/ Organisant les temps calmes
- 7/ Formalisant et identifiant les espaces de jeux collectifs

Nous avons besoin de :

- Formations pour les agents
- Intervenant.es spécialisés.es
- Locaux spécifiquement aménagés

2/ Faciliter les transitions entre les âges (Petite enfance/ Enfance, Enfance/ Adolescence) et déployer des actions Jeunesse

Pour cela nos objectifs sont :

- 1/ Ouvrir un lieu dédié aux adolescent.es sur les temps péri et extra-scolaires (adossé à l'Espace de Vie Sociale)
- 2/ Penser aux spécificités de l'adolescence (actions par et pour eux/elles)
- 3/ Favoriser la découverte des pratiques sportives
- 4/ Inciter à la fréquentation des structures socio-éducatives municipales
- 5/ Favoriser les échanges entre collégiens et lycéens

Nous pouvons le faire en ...

- 1/ Menant des actions de Prévention des conduites à risques et du harcèlement, des pratiques addictives

Pré-figurant une maison de la Jeunesse (lieu pour être conseiller, jouer, parler et se confier, s'instruire, ..), incluant un Fablab et/ou un PIJ

- 2/ Accompagnant sur les questions d'insertion socio-professionnelle
- 3/ Adaptant les horaires en soirée
- 4/ Développant des activités intergénérationnelles
- 5/ Promouvant les Chantiers Jeunes
- 6/ Mettant en place des animations Sport-santé et Handicap
- 7/ Mettant en oeuvre des actions passerelles (via le dispositif des 1 000 premiers jours, par ex.)

Nous avons besoin de :

Endroit central, pas nécessairement proche du collège, comprenant au moins 2 salles (une pour les adolescent.es et une pour les jeunes) + des espaces extérieurs, meublés avec le public concerné ; et répondant aux exigences de la Commission de sécurité en matière d'ERP

Jeux géants et matériel sportif

Référent.e Jeunesse formé.e, notamment en tant que Promeneur.se de Net

3/ Promouvoir l'émergence d'une culture citoyenne, sportive et artistique

Pour cela nos objectifs sont :

1/ Développer les actions de préventions

2/ Sensibilisation à l'écologie

3/ Favoriser la pratique sportive et artistique

4/ Développer la professionnalisation, le développement des compétences et le partenariat

Nous pouvons le faire en ...

1/ Mettant en place de projets jardin et potager dans les écoles, Action nettoyage de la ville, Projets d'animation sur le tri et le recyclage, Interventions solidaires, Travail autour du gaspillage alimentaire. Réflexion sur les cours de récréation, la création d'îlots de fraîcheur et les cours oasis.

2/ Travaillant sur la composition des repas via les commissions des menus, Manque de temps pour travailler l'éducation au goût chez les élémentaires, organisation des services rendant difficiles la mise en place d'actions pédagogiques d'éducation au goût., Participation des AISEM à la pause méridienne pour accompagner les enfants de maternelle tout au long de la journée., Ateliers sur le « Bien manger » dans les accueils de loisirs. Intervention du CODES 95., Action en lien avec Veolia sur la consommation de l'eau.

3/ Mettant en place des animations Sport-santé et Handicap.

4/ Mettant en place des ateliers sur l'égalité fille/garçon, Participation à la journée internationale des droits de la femme sur toute la ville, Réflexion sur les cours de récréation et de la place de chacun.

5/ Développant le partenariat enseignants / animateurs / service culturel / service des sports.

6/ Favorisant la professionnalisation et le développement des compétences des équipes d'animation.

7/ Développant les activités proposées sur le temps scolaire par les services municipaux.

Nous avons besoin de :

- D'un ou de plusieurs animateurs en lien avec l'environnement, travailler en collaboration avec la société de restauration, former des animateurs sur le sport-santé et handicap et mettre en place des projets.
 - De communication large auprès des services
 - De financements fléchés
 - De formations pour les agents

4/ Faire communauté éducative (au delà de l'esprit d'équipe qui règne chez les agent.es municipaux.ales)

Pour cela nos objectifs sont :

- 1/ Accompagner les initiatives engagées par un type d'acteurs et co-construire, autour de l'enfance.
- 2/ Avoir un lieu de rencontres dédié aux membres de la communauté éducative, y prévoir des temps d'échanges conviviaux et de travail.
- 3/ Uniformiser les règles de vie entre les différents temps de l'enfant.
- 4/ Reconnaître et valoriser les compétences de chacun.

Nous pouvons le faire en ...

- : 1/ Organisant des Cafés des parents, des portes-ouvertes et des temps de loisirs partagés (pouvant être animés par les parents), des rencontres inter-écoles.
- 2/ Anticipant les thématiques de travail, centrées sur l'enfant/
- 3/ Planifiant sur l'année des rencontres qui faciliteront l'émergence de projets (inviter les parents non élus et des représentants du collège).
- 4/ Harmonisant les attendus et les réponses / sanctions

Nous avons besoin de :

- De communication large, notamment des règles de vie
 - De financements fléchés
- De formation Parentalité, réunissant les divers membres de la communauté éducative
 - Un coordinateur

2. Les perspectives

Il est proposé les pistes d'amélioration suivantes :

Le temps accordé pour la mise en place du PEDT de manière à organiser plus de rencontres avec les différents services de la ville, les agents intervenants auprès des enfants et des familles, d'organiser des temps de formation sur les dispositifs éducatifs, de rencontrer les associations de la collectivité, de mettre à jour des outils de suivi plus précis.

Les passerelles de la crèche au collège vont être renforcées. Ces temps d'échanges permettront d'aborder les notions du numérique, son développement et ses limites, mais également sur le cyberharcèlement, le harcèlement, et plus globalement la notion de vivre-ensemble pour la passerelle du CM2 au collège. Il faudra mettre l'accent sur la passerelle crèche/PS qui a permis la création d'une soirée REAAP (Réseau d'Ecoute d'Appui et d'Accompagnement des Parents) sur la thématique de « mon enfant entre en petite section ». Cette action s'étoffe et va être reconduite chaque année.

Le REAAP s'inscrit dans le cadre d'une politique partenariale de soutien à la parentalité. Il permet de soutenir les parents dans leur vie familiale et vise à réaffirmer la place et le rôle des parents dans l'éducation de l'enfant. Les actions du REAAP porteront sur le numérique, les troubles du langage et de l'alimentation.

La mise en place d'îlots de fraîcheur et de réflexion autour des cours de récréation va se poursuivre. En intégrant la question de la place de chacun, de l'égalité fille/garçon, la notion de lieu d'expression, de pratiques culturelles et sportives.

Un échange avec les associations doit être mené afin de permettre la mise en place d'action en faveur des enfants. Des interventions le midi, le mercredi et/ou pendant les vacances dans les accueils de loisirs afin de favoriser la découverte de nouvelles activités.

Les outils de communication avec les familles pourraient être affinés. La mise en place d'une newsletter sera une première étape. Les informations seront envoyées par mailing aux familles, disponible sur le portail famille et le Facebook de la ville.

La place des parents d'élèves s'est affinée au cours des années. Il faudra assurer cet investissement, solidifier le socle des parents d'élèves référents. Pour atteindre cet objectif, des réunions d'échanges informelles pourraient être organisées, comme pour les enseignants, entre les parents. C'est lors d'échanges de ce type que les relations de confiance et les projets peuvent se consolider.

La gouvernance du PEdT

Le Comité Local pour l'Education qui se réunira, à minima, semestriellement pour suivre l'avancement du PEdT et « faire communauté éducative ».

Il sera composé de l'élue en charge du dossier, d'une technicienne du service Enfance, de parents, d'enseignant.es, d'agents municipaux et de représentants associatifs de quelques enfants du CME. Les responsables des services Culture et Sports y sont conviés pour favoriser la transversalité des services. Il validera les propositions des groupes de travail et s'informera sur les dispositifs éducatifs possibles. Il a également pour mission de remonter les difficultés rencontrées par les enfants, les parents, les animateurs.. Les membres du comité, au-delà de la participation aux réunions, ont un rôle permanent de relais et d'intermédiaire entre leurs pairs et les services de la ville.

Les coordinations internes

Les coordinations concernent les services municipaux de l'éducation. Ces réunions sont organisées et animées par le chargé de mission PEdT au sein de la collectivité. Ces temps de travail ont pour objectif de concentrer les retours d'expériences, d'harmoniser les pratiques et de concevoir les actions permettant d'atteindre les objectifs fixés par le PEdT. La mise en œuvre du plan mercredi sera également abordée ainsi que son suivi et son évaluation.

3. Planmercredi

La place des enfants dans la Cité et les postures éducatives

Apprendre les règles de vie en société (cadre qui construit et protège)

Construire le Je par le jeu

Du temps de qualité avec les parents

Leur accorder notre confiance

Liberté de découvrir et exploiter leurs capacités

Promouvoir les Droits de l'enfant et les mettre en oeuvre au quotidien

Redonner leur place d'enfants aux enfants : innocence et légèreté

Une attention aux 1 000 premiers jours

Utiliser les nouveaux outils numériques, avec discernement et intelligence (sens critique)

Méthodes à privilégier : les petits collectifs, solliciter plus régulièrement les enfants (dont le CME)

Les parcours éducatifs

Parcours Citoyenneté (engagement, lutte contre les discriminations, prévention, ..).

- Projets d'animation envisagés -- Partenaires à associer (liste non exhaustive)
- Alimentation, éducation au goût et Plan National Nutrition-Santé -- Codes-95 et prestataire de restauration - Associations des jardins partagés
- Conseils d'enfants des ACM, avec des représentant.es de chaque groupe d'âge
 - Cour Oasis -- CAUE-95
 - Labellisation Centre à ERE -- Francas du Val d'oise
- Participation aux journées en faveur de l'inclusion et de la non-discrimination (Droits des femmes le 8 mars, Trisomie 21 le 21 mars, CIDE le 20 novembre, ...) -- CIDFF ; Perce-neige ; UNICEF ; Lien avec le CME
 - Projets initiés par les enfants
 - Séances de sophrologie-relaxation

Parcours Artistique, Culturelle et Patrimoniaire (100% EAC)

Projets d'animation envisagés -- Partenaires à associer (liste non exhaustive)

- Ateliers Arts plastiques

- Ateliers Percussions

- Contribution des enfants à la programmation culturelle -- Service Culture

- Cycle Culture numérique -- Micro-folies

- Préparation aux Journées des Enfants du patrimoine -- DRAC IdF et Centre des Monuments Nationaux ; Enseignants de la commune

- Résidence d'artistes en ACM l'été -- Centre National du Livre ou Zebrook (via l'association des Francas du Val d'Oise)

Parcours activités physiques et sportives, en particulier en maternelle

Projets d'animation envisagés -- Partenaires à associer (liste non exhaustive)

- Fabrication de Push-cars -- Fab-lab

- Parcours Sport-santé -- UFOLEP et Service des Sports

- Savoir rouler à Vélo -- MAIF et Prévention routière

Règlement intérieur

Chaque structure développe, applique et communique son projet de fonctionnement, et son projet de structure, dans le lequel apparaît le règlement intérieur.

La communication

Dans chaque structure, les adultes qui accueillent et éduquent les enfants ont conscience de l'importance de la communication avec les familles.

Des rencontres à thème, des réunions d'information, des débats, des expositions, des spectacles, des kermesses sont autant de moyens de créer des liens avec les familles. Ils favorisent la communication entre toute la communauté éducative.

La présence de parents dans les conseils d'écoles, dans le comité de pilotage, puis dans le comité de suivi, sont autant de moyens d'améliorer cette communication et de permettre aux familles d'être partie prenante dans ce PEdT.

Il est important de faciliter leurs initiatives à l'origine de projets ou de propositions.

La multiplicité des acteurs de la journée de l'enfant engendre des obstacles dans la continuité des échanges.

La communication entre les adultes sera formalisée comme suit :

- Le responsable périscolaire répartit son temps de travail, ce qui permet d'avoir un relai dans la communication avec les parents, avec les différents partenaires..
- Site Internet de la ville., portail famille, toute mon année, magazine municipal, réseaux sociaux, déjeuner dans les écoles

L'évaluation

Des questionnaires d'évaluation seront envoyés une fois par an aux familles.

Des sondages seront réalisés sur des panels d'enfants dans les accueils de loisirs sur les différents temps.

Des repas et des petits déjeuners sont organisés dans chaque accueil et chaque salle de restauration. Ces repas et petits déjeuners sont ouverts à tous les parents d'élèves élus, atsem, enseignants et animateurs de l'école. Ils y retrouvent des élus de la municipalité. Ceci permet d'échanger sur des problématiques rencontrées par les acteurs de l'Éducation.

Des animations festives et conviviales seront organisées par tous les accueils et écoles, afin d'échanger de manière informelle avec tous les parents.

Bessanco *lr!*



Accueil en français en pdf
Date de mise à jour : 01/10/2024
Date de mise à jour : 01/10/2024